



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/53/124  
15 mai 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante-troisième session  
Points 33 et 96 de la liste préliminaire\*

APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AUX EFFORTS DÉPLOYÉS  
PAR LES GOUVERNEMENTS POUR PROMOUVOIR ET CONSOLIDER  
LES DÉMOCRATIES NOUVELLES OU RÉTABLIES

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Lettre datée du 14 mai 1998, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la version anglaise du discours sur l'état de la nation prononcé le 12 mai 1998 par le Président ukrainien, M. Leonid Kuchma, devant le Parlement ukrainien nouvellement élu (voir annexe).

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe en tant que document de l'Assemblée générale au titre des points 33 et 96 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur extraordinaire et  
plénipotentiaire,

Représentant permanent de l'Ukraine  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

(Signé) Volodymyr YEL'CHENKO

---

\* A/53/50.

ANNEXE

Discours sur l'état de la nation prononcé par le Président  
Leonid Kuchma le 12 mai 1998 devant le Parlement ukrainien  
nouvellement élu

Chers compatriotes et députés du peuple, en m'adressant au peuple ukrainien et à la Verkhovna Rada, en vertu des pouvoirs constitutionnels qui me sont conférés, je suis guidé avant tout par les raisons exposées ci-après. Il s'agit tout d'abord de faire face à la situation actuelle. Nous nous trouvons en effet à un tournant crucial d'importance historique pour l'Ukraine au seuil d'un nouveau siècle. Nous devons donc avoir une vision claire de l'état de la nation, des tâches à assumer et des perspectives de développement de la nation et de la société.

Il nous faut déterminer quelles mesures doivent être prises dans l'immédiat et quelle société nous devrions édifier pour la présente génération et les générations futures. Cela signifie qu'il faut débattre honnêtement, ouvertement et sincèrement de nos difficultés, de nos échecs, de nos erreurs et de nos revers.

Deuxièmement, comme c'est la première fois que je m'adresse au Parlement nouvellement élu, je félicite donc les représentants de leur élection ainsi que les partis politiques et les blocs qui ont remporté le droit d'être représentés à la Verkhovna Rada ainsi que le nouveau Parlement à l'occasion de son entrée en fonctions. Je suis convaincu que vous êtes tous conscients de la responsabilité qui vous incombe de décider de la voie sur laquelle l'Ukraine doit s'engager ainsi que de préserver sa réputation à la veille du XXI<sup>e</sup> siècle.

Je tiens à souligner que l'Ukraine est un État souverain et indépendant et le demeurera, et que ces acquis ne sauraient être contestés. La question qui se pose est de déterminer dans quelle mesure l'Ukraine sera un État démocratique, soucieux d'assurer une protection sociale, et un état de droit, et dans quelle mesure l'intégrité du régime constitutionnel sera préservée. Il s'agit d'une question d'importance vitale qui relève de nos responsabilités. Nous ne devons pas nous contenter d'y apporter une réponse, mais il nous faut redonner espoir à la nation, lui permettre de donner libre cours à son énergie et à son dynamisme ainsi qu'à sa volonté d'accélérer la transformation de la société. L'Ukraine doit devenir un État qui permette à chaque citoyen de se réaliser pleinement et de jouer un rôle dans l'édification de la nation.

Le déroulement et les résultats de la campagne électorale m'incitent également à insister sur cette question qui continue à être débattue. Diverses estimations, prévisions et options sont invoquées. Je m'en remets aux conclusions des spécialistes des sciences politiques qui pèseront toutes ces options et je tiens à préciser que l'Ukraine ne fera aucun choix risquant d'avoir des conséquences catastrophiques tant que j'exercerai mes fonctions.

Il importe de tirer les principales leçons des élections : la majorité du peuple ukrainien ne souhaite pas que soit rétabli l'ancien système de valeurs sociales et n'est pas en faveur de solutions politiques radicales. Les Ukrainiens s'élèvent contre les revers et les échecs de la politique sociale et

économique et ne comprennent pas ou n'acceptent pas les conflits prolongés et stériles entre les diverses branches du pouvoir et leurs institutions à tous les niveaux. Ils sont excédés par les accusations brandies à tous les échelons du pouvoir, par la recherche des coupables et déçus de constater que leurs conditions d'existence ne s'améliorent pas. Cet état de choses ne saurait être toléré plus longtemps. À mon sens, ce que nous devons faire avant tout est de mettre de l'ordre au sein des institutions des diverses branches du pouvoir ainsi que dans tous les domaines relevant de l'État. Je poursuivrai cette politique systématiquement et fermement.

D'une manière générale, la question cruciale qui se pose est de faire de la nation une réalité, compte tenu des caractéristiques du stade actuel de développement de l'Ukraine. Pour parvenir à édifier la nation, il faut tenir compte de tous les intérêts sociaux, de l'expérience historique du peuple ukrainien, de sa mentalité et de ses traditions; il importe aussi de définir les principaux objectifs et priorités et assurer l'unification du peuple ukrainien et des institutions nationales pour être en mesure de les atteindre.

La nécessité de créer un puissant symbole unificateur qui encouragerait chacun à travailler de manière constructive et créative découle de nombreux facteurs. Je citerais les principaux d'entre eux. Tout d'abord, l'Ukraine se trouve actuellement à un stade critique. Deuxièmement, un certain nombre de citoyens ukrainiens n'ont pas le sentiment d'appartenir à une seule nation, de partager ses intérêts et d'en poursuivre les objectifs. Le peuple ukrainien est divisé en fonction d'une série d'intérêts : sociaux, économiques, politiques, régionaux et également en fonction des perspectives d'avenir. Troisièmement, la politisation des questions économiques et sociales est exacerbée et les tentatives faites parfois ouvertement pour substituer la moindre idéologie aux notions d'économie sont intolérables. La campagne électorale s'en est fait particulièrement l'écho. J'approuverai les propositions censées, les conclusions rationnelles et impartiales touchant la situation économique qui tiendraient compte de conditions objectives. Ce n'est que sur la base de ces critères qu'il sera possible de mettre au point et d'appliquer des politiques économiques réalistes.

En ce qui concerne cette question essentielle, j'estime nécessaire de rappeler que les réformes économiques approuvées par le Parlement ukrainien en 1994 découlaient de la déclaration de la souveraineté de l'État ukrainien et de la législation relative à l'indépendance économique de l'Ukraine. Les principes fondamentaux régissant l'édification de l'État énoncés dans cette législation ont été par la suite consacrés dans l'accord relatif à la Constitution et dans la Constitution même. J'ai plaidé et continuerai de plaider en faveur de ces réformes économiques ainsi que de l'adoption de méthodes modernes de gestion économique et de la participation de l'Ukraine aux échanges économiques internationaux.

Il ne suffit pas de procéder à des réformes économiques. Celles-ci doivent permettre de refondre l'économie, d'opérer des réformes sociales de grande ampleur et d'améliorer le niveau de vie.

La situation est maintenant très différente de ce qu'elle était en octobre 1994. Pour la première fois depuis 1990, nous sommes parvenus à

mettre un terme à la diminution du produit intérieur brut (PIB), la production industrielle augmente progressivement ainsi que le volume des investissements et des mouvements de marchandises et certains autres indicateurs se sont également améliorés. Ce ne sont là cependant que les signes d'une amorce de progrès.

Quels sont les obstacles qui ont freiné nos progrès? Sans sous-estimer la précarité du contexte initial, les facteurs en cause ont été liés essentiellement à des raisons politiques.

L'année dernière, la crise financière a revêtu une gravité et une ampleur particulières. Outre les finances, elle a affecté non seulement l'État, mais aussi les entreprises et les organisations et considérablement réduit les chances de parvenir à stabiliser l'économie. Ce ne sont pas seulement les entreprises et un certain nombre de secteurs qui enregistrent des pertes. L'endettement a augmenté de plus de 50 %. Le déficit budgétaire de l'État a augmenté de près de 2 % du PIB. Au 1er avril de 1998, le montant de la dette interne était supérieur à 13 milliards de hrivnas.

Le Gouvernement n'est pas seul responsable de cette situation. En effet, aucune de ses propositions visant à réduire les dépenses budgétaires n'a été approuvée l'année dernière. Le retard avec lequel le budget a été approuvé s'est traduit par une perte de 3 milliards de hrivnas en prêts extérieurs. Si des mesures radicales ne sont pas prises d'urgence pour équilibrer les dépenses en fonction des revenus, l'État se trouvera plongé dans un endettement chronique.

La situation est précaire, mais mon intention n'est pas de dramatiser. C'est une situation que nous maîtrisons. Le financement des dépenses courantes dans le domaine social est entièrement assuré. L'inflation diminue. La monnaie demeure stable. Le Gouvernement continue à garantir le paiement du service de la dette. Il importe toutefois de se faire une idée nette de la situation, de ne pas se borner à stabiliser la production, et de veiller aussi à éviter une crise budgétaire cette année tout au moins.

Telles étaient mes considérations lorsque j'ai décidé par voie de décret l'adoption de mesures d'austérité visant à ramener le déficit budgétaire à 2,5 % du PIB. Le Conseil des ministres va présenter prochainement un projet de loi approprié à la Verkhovna Rada. L'établissement d'un budget réaliste pour l'an prochain permettant de réduire encore le déficit est primordial. C'est une entreprise difficile car il faut prendre des décisions impopulaires, réduire les dépenses et supprimer de nombreuses prestations sociales, inexistantes dans tout autre pays. Aucune autre solution n'est envisageable. Je demande au Parlement de faire preuve de compréhension et d'agir de manière responsable lorsqu'il traitera cette question.

L'adoption du budget doit devenir un exercice permettant de tester la volonté et la capacité du Gouvernement et du Parlement de faire preuve de coopération constructive. Je suis contre les propositions visant à résoudre les problèmes budgétaires et les autres problèmes économiques qui risqueraient de créer une inflation. La seule façon de maîtriser les difficultés est de renforcer la monnaie. Il faudrait à cette fin que le budget de 1999 soit établi sur la base d'un taux estimatif d'inflation de 7 à 8 %, et de 5 à 6 % pour les

années à venir. Ces prévisions visent non seulement à protéger les revenus et à accélérer les investissements, mais aussi à stimuler l'activité économique en général.

Il faut également accroître la valeur monétaire du PIB, c'est-à-dire le volume de la masse monétaire, sans risquer de causer une inflation. Il importe également d'améliorer considérablement la structure de l'argent en circulation. À tout instant, les comptes bancaires sont délaissés pour d'autres filières. C'est un phénomène alarmant et inacceptable.

Il est temps de modifier la politique monétaire. La tendance au renforcement artificiel de la monnaie au cours des deux dernières années a eu de graves conséquences pour les producteurs et surtout pour les exportateurs. Il faudrait adopter une politique assurant la parité entre le taux de change du hryvna et le taux d'inflation. À condition de juguler la crise financière et de parvenir à créer un environnement macroéconomique favorable, le PIB pourrait augmenter de 0,5 % cette année, de 2 à 3 % en 1999-2000 et de 4 à 5 % par an au cours des années à venir. La production industrielle augmentera à un taux excédent les projections de 1,5 à 2 %.

À cette fin, la condition essentielle sera d'opérer une transformation radicale des structures en raison des déséquilibres de l'industrie ukrainienne héritées de l'époque soviétique et des tendances des dernières années. La diminution de la proportion de produits finis est l'une des tendances les plus alarmantes. Depuis 1990, cette production a baissé de près de moitié et ne représente plus que 34 % du PIB. La proportion de la production mécanique a diminué de 50 % et celle des industries légères ne représente plus qu'un sixième de ce qu'elle était. En revanche, la proportion de la métallurgie ferreuse, qui consomme près de 40 % de l'électricité et du gaz consommés par l'industrie, a augmenté de 150 %. Notre environnement ainsi que le contexte mondial nous contraignent à conjuguer une politique structurelle et une politique d'innovations. Telle est la voie que doit suivre l'Ukraine pour assurer sa croissance économique et devenir une puissance technologique.

Notre société sera en mesure d'atteindre cet objectif. Elle a conservé l'essentiel de son potentiel de production, et de son potentiel intellectuel et scientifique dont peu d'économies en transition peuvent s'enorgueillir. Cela ne signifie pas que nous devons porter moins d'attention aux secteurs ayant un taux rapide de rotation des capitaux, tels que les industries légères et les industries alimentaires. Sans les négliger, nous devons axer nos efforts sur celles qui sont en mesure de résoudre toute la série de problèmes économiques. Au nombre des secteurs prometteurs se trouvent la construction aéronautique, l'Ukraine étant au nombre des sept premiers constructeurs mondiaux, la construction de fusées et de complexes spatiaux, la construction navale et la production de tanks. Nous devons atteindre de nouvelles normes en matière de technologies de pointe et devenir compétitifs en ce qui concerne les études techniques, la fabrication d'instruments, la production de matériel énergétique, les technologies de l'information et des communications et la métallurgie non ferreuse.

Du fait que nos ressources sont limitées, la production doit être orientée vers les technologies de pointe et la gestion économique doit être systématique

et bien ciblée. C'est ce que prouvent l'expérience d'après-guerre des pays d'Europe occidentale et du Japon. Le Gouvernement doit décider des priorités en matière de recherche-développement de l'État et élaborer des programmes visant des objectifs précis qui devront être approuvés par le Parlement.

Si nous souhaitons réellement développer la recherche-développement et ne pas compromettre les possibilités de croissance, nous devons fournir un soutien adéquat au personnel et aux écoles scientifiques, dont bon nombre jouent un rôle unique.

Il est urgent également de rationaliser le système fiscal de manière à stimuler la production et les réformes structurelles. Le Gouvernement et le Parlement doivent en fin de compte décider d'alléger considérablement la fiscalité.

J'estime que les mesures ci-après doivent être prises dans l'immédiat : ramener à 35 % le taux d'imposition du fonds de rémunération de la main-d'oeuvre au cours du deuxième semestre; diminuer progressivement de 10 à 15 % le montant de la taxe à la valeur ajoutée; simplifier fondamentalement les procédures de collecte de la taxe à la valeur ajoutée, réduire substantiellement les taxes des agriculteurs; imposer une taxe unique aux agriculteurs au cours du deuxième semestre de cette année; adopter des incitations fiscales pour stimuler les investissements, la recherche-développement, le petit commerce, les exportations de produits technologiques de pointe; aligner le taux de fiscalité imposé aux particuliers sur celui des entreprises; veiller à ce que le montant des revenus imposables soit supérieur au seuil de pauvreté; et réorganiser la fiscalité locale et les versements obligatoires aux fonds extrabudgétaires.

Le Parlement doit être prêt à réexaminer la question des subventions et des libéralités accordées qui ne contribuent aucunement à stimuler la production. Honorables députés du peuple, j'espère que les chiffres que je vais citer vous inciteront à réexaminer cette question. Ces subventions absorbent actuellement près d'un cinquième des revenus des budgets de l'administration à tous les niveaux. Seuls devront en bénéficier ceux qui en ont réellement besoin. Il n'est pas question, et j'insiste bien de limiter en quoi que ce soit les droits des handicapés et des anciens combattants. Mais il importe de recourir à tous les moyens pour stimuler la production et la recherche-développement et adopter les technologies de pointe.

Pour disposer d'un solide budget, il faut augmenter les impôts indirects en normalisant la liste des produits soumis à un droit d'accise et réexaminer le montant de la taxe sur les alcools et le tabac. Si le Gouvernement abdique ses responsabilités dans ce domaine, nous ne parviendrons pas à faire preuve de l'efficacité et de la souplesse nécessaires pour résoudre ces questions. Le Gouvernement est pratiquement privé des leviers lui permettant d'influencer l'économie, en particulier les processus opérationnels qui nécessitent des interventions urgentes.

J'appuie également la proposition visant à ramener le montant des retenues pour les fonds de pensions de 40 % du PIB en 1997 à 35 % en 1999 et à 30 % en l'an 2000 et à accroître simultanément l'obligation redditionnelle en ce qui concerne les infractions à la législation fiscale.

Les projets de loi contenant les modifications correspondantes devraient être présentés cette année de manière à ce que la législation fiscale puisse être approuvée au cours du premier semestre de 1999 et qu'il soit possible d'en tenir compte dans le budget de l'an 2000. Après l'adoption de la législation fiscale, un moratoire de cinq ans portant sur toute modification apportée au système fiscal devra être institué. Le Gouvernement a élaboré des projets de loi visant à réduire le montant des taxes prélevées sur le fonds de rémunération de la main-d'oeuvre et à adopter une taxe foncière unique, à prévoir des incitations fiscales pour les petites entreprises et à restructurer les dettes des entreprises industrielles. Il faut remédier d'urgence à tous ces problèmes de sorte que ces projets de loi puissent être adoptés dès que possible à la présente session.

C'est à la Verkhovna Rada qu'il incombe de mener à bien ces réformes qui sont particulièrement importantes pour l'économie et l'État en général. L'allégement de la fiscalité était l'une des principales questions faisant partie de la plate-forme électorale de tous les partis politiques et blocs et des candidats. J'ai donc toute raison de rappeler aux membres du Parlement qu'ils ont le pouvoir de prendre les décisions nécessaires pour rationaliser et stimuler l'économie de l'Ukraine. Les fondements et le degré de l'efficacité de la coopération entre la Verkhovna Rada, le Président et le Gouvernement dépendront de la mesure dont vous utiliserez ce pouvoir. Pour stimuler les investissements, nous avons également besoin d'un système de dépréciation rationnel visant à développer la production, les finances, les institutions de prêt et les transactions boursières, les assurances contre les risques en matière d'investissements et la dérégulation équilibrée de l'économie, compte tenu des caractéristiques et des tâches particulières de la période de transition.

À ce stade, j'estime qu'il est indispensable de consolider le système bancaire. Ce système, qui est en grande partie isolé, n'assure pas efficacement les besoins de l'économie et ne joue pas encore un rôle moteur vers l'instauration d'une économie de marché. J'estime que l'une des tâches les plus importantes que doivent assumer ensemble le Gouvernement et la Banque centrale est d'élaborer et d'exécuter un programme visant à rationaliser le système bancaire, à adopter des procédures fiables pour que les comptes de dépôt et les comptes d'épargne de la population bénéficient de programmes d'investissement. En ce qui concerne la Banque centrale, tout en défendant le principe de son autonomie, je souhaiterais qu'elle fasse preuve d'un plus grand sens des responsabilités en ce qui concerne la politique monétaire et le crédit, le maintien d'un équilibre sur le marché monétaire et une coopération plus étroite avec le Gouvernement.

Il faudrait également améliorer le recours aux investissements centralisés. À partir de 1999, le Gouvernement définira la structure des dépenses de l'État en établissant un projet de budget pour le financement à long terme de projets de recherche-développement. Une banque ukrainienne pour la reconstruction et le développement sera créée à cette fin. Toutefois, l'objectif visé ne sera atteint que d'ici 25 à 30 ans si nous devons compter uniquement sur nos propres ressources. Cela ne peut donc que nous inciter à nous employer activement à attirer des investissements étrangers, les conditions voulues étant garanties par la législation. J'ai exposé ces conditions en détail dans le rapport que

j'ai présenté à la réunion de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Il faudrait également annuler les mesures pénales applicables aux capitaux provenant d'économies parallèles, d'origine non criminelle, existant à l'étranger ou en Ukraine.

Chers compatriotes et vous tous ici présents. Je voudrais évoquer tout spécialement la situation du secteur agro-industriel qui nous concerne tous. À différents titres, l'économie entière du pays repose sur ce secteur dont le potentiel, quoique très élevé, n'a pas encore été pleinement réalisé et qui se trouve confronté à des problèmes particulièrement critiques. Le secteur voit s'amenuiser ses possibilités de survie pour ne pas parler de ses capacités de développement. Plus que jamais, le monde rural reste en marge du circuit monétaire. Tout y est fondé sur le troc qui n'est rentable ni pour le monde rural lui-même ni pour l'État et qui – il faut le souligner en passant – est très souvent le fait de décisions gouvernementales. L'écart entre les prix des produits agricoles et ceux des intrants du secteur s'est agrandi pour atteindre des proportions inacceptables, progressant ainsi d'au moins 400 % depuis 1990.

Comment remédier à cette situation? Il faut d'abord et avant tout mettre en place un mécanisme de soutien aux prix des principaux produits agricoles – pratique désormais courante dans la plupart des économies de marché. Parallèlement à cette mesure, on renforcera le contrôle antimonopole exercé sur les prix des ressources matérielles et techniques, des combustibles et des services fournis aux producteurs agricoles.

Deuxièmement, il conviendrait non seulement d'alléger la pression fiscale mais aussi de la rationaliser par le biais de l'imposition d'une taxe unique aux activités agricoles.

Troisièmement, il faut rééchelonner la dette des exploitants agricoles vis-à-vis de l'État et instituer un fonds spécial qui puisse leur fournir, sur une base concurrentielle, des facilités et des garanties de crédit.

Quatrièmement, il faut mécaniser le secteur agricole en recourant, pour ce faire, au financement, au crédit-bail et à la création d'un réseau de groupements inter-exploitations chargés de fournir les machines, la technologie et les services de crédit-bail.

Cinquièmement, il faut créer les conditions qui permettent aux agriculteurs de choisir librement leur type d'exploitation. Il s'agit de créer un cadre juridique et économique susceptible de favoriser, d'une part, le développement des fermes privées et, d'autre part, la restructuration et la relance des fermes collectives, en accord avec les conditions du marché et les changements intervenus dans les modes d'utilisation des sols.

Sixièmement, il conviendrait d'harmoniser le code foncier avec la Constitution. Il faut créer un cadre juridique, ouvrir un marché moderne réglementé par l'État, promouvoir le développement du système de fermage et créer une banque agricole.

Septièmement, il faut développer, dans le cadre d'un programme gouvernemental spécial, le marché des produits agricoles. Il faut renforcer les processus de privatisation et mettre en place des structures intégrées de production, de transformation, de conservation et de vente des produits agricoles.

Huitièmement, s'agissant de l'importation des produits alimentaires, il faut mettre en place une réglementation douanière suffisamment souple qui, d'une part, protège et soutienne les producteurs nationaux et, d'autre part, favorise certaines importations essentielles à la relance du secteur agro-industriel. Il faut aussi développer l'infrastructure sociale en milieu rural, promouvoir la construction de logements individuels et encourager le développement des entreprises non agricoles. Il est à espérer que cette démarche ne soulèvera pas trop d'objections. La Cour suprême a été saisie des projets de loi pertinents, tandis qu'un certain nombre de questions ont fait l'objet de décrets présidentiels.

Parmi les tâches complexes liées à la relance de l'économie, il existe certaines priorités : la création d'un marché national, le développement de la consommation interne et la formation d'une clientèle nationale solvable appelée à occuper une place plus importante dans la structure de production. Si la part des exportations a augmenté dans la structure du produit intérieur brut (PIB), il faut admettre que nous avons atteint un plafond. Nous devons donc nous efforcer d'améliorer la structure de nos produits à l'exportation. Pour ce faire, il faudra considérablement améliorer notre commerce extérieur, développer nos marchés actuels et en trouver de nouveaux. Si les réformes demeurent incomplètes, notamment sur le plan structurel, c'est essentiellement parce que les modèles de développement de l'Ukraine ont été élaborés sans qu'il soit tenu compte des particularités du pays, du cadre législatif actuel et futur et de l'état de préparation psychologique de nos concitoyens aux changements radicaux introduits dans leur mode de vie.

Le problème le plus ardu est celui de la réforme du régime de la propriété. La solution à ce problème passe, à mon sens, par une économie mixte dont on aura amélioré toutes les composantes. Il faut renforcer la position de la propriété privée et du capital intérieur dont l'incidence sur le redressement économique reste insuffisante. Pour soutenir le capital intérieur, il faut modifier les priorités en matière de privatisation, en tenant compte par exemple du fait que les sociétés nationales ne disposent pas des ressources nécessaires au rachat des entreprises stratégiques. Il faut donc permettre à ces sociétés nationales d'assumer la gestion à long terme de paquets d'actions de l'État à des conditions négociables.

Il faut davantage associer à la gestion de l'économie les représentants du monde des affaires dont la participation à ce processus a jusque-là relevé davantage de l'exception que de la règle. Il faut se rendre compte que la privatisation ne se résume pas à la dénationalisation et que son objectif fondamental est de trouver des acheteurs capables de gérer, d'attirer des investissements, de fournir un rendement concurrentiel, de créer des emplois et de rémunérer ponctuellement les employés et l'État. Il faut aussi veiller à stimuler les petites et moyennes entreprises.

On a jusque-là méconnu les entreprises qui assurent pourtant plus de la moitié de la production industrielle totale. Autre maillon de rupture, la gestion des ressources de l'État concerne pourtant un secteur important qui comprend des paquets d'actions et environ 5 500 sociétés anonymes et représente plus du tiers de la production industrielle totale. Il s'agit là d'une défaillance grave des pouvoirs publics que j'ai déjà signalée et à laquelle je devrai faire face de manière plus résolue à l'avenir.

Nous ne pourrions créer une économie de marché à part entière que si nous en établissons les fondations, c'est-à-dire la libre concurrence qui, à son tour, appelle l'abolition des monopoles, la création d'un environnement concurrentiel, la réglementation, par l'État, des monopoles naturels et la libre concurrence pour l'obtention des marchés publics. Il faut renforcer les agences antimonopoles et leur influence réelle sur l'économie qui, actuellement, est de toute évidence insuffisante.

Le marché ne peut pas réaliser son potentiel sans une amélioration radicale du système des décaissements directs. Plus de 40 % des échanges font appel au troc. Honorables membres du Parlement, sachant qu'un tiers de votre effectif représente le monde de l'entreprise, j'espère pouvoir compter sur l'action que vous entreprendrez, au plan juridique, pour lever les obstacles à la restructuration de l'économie nationale.

Compte tenu de la situation bien connue de l'économie ukrainienne et aussi des impératifs de la sécurité nationale, il importe au plus haut point de mettre en place un système fiable d'approvisionnement en énergie et de conservation de l'énergie. Il faut adopter, d'urgence, des mesures coordonnées dans ce domaine, avant tout compte tenu de la situation de l'industrie charbonnière, de la technique énergétique, du secteur pétrolier et gazier et du marché de l'énergie. Nous ne pouvons éviter de prendre des mesures extraordinaires dans ce domaine. Le développement de notre propre base énergétique est une condition sine qua non de notre survie.

L'histoire montre que l'État a toujours été aux premiers rangs et que les intérêts des particuliers ont été sacrifiés. Il en a résulté de grandes pertes que nous continuons d'enregistrer aujourd'hui. Il y a donc lieu de traiter, d'urgence, les questions capitales suivantes : le relèvement économique de la population, l'équilibre social et l'arrêt de l'érosion des garanties sociales. Cette démarche ne relève pas d'une propagande ou d'une volonté quelconque de provocation. C'est la seule manière dont nous pourrions assurer notre développement.

Mais ce changement d'orientation de la politique de l'État ne sera possible que s'il repose sur une base économique solide. Le traitement simultané et approfondi de ces deux questions devrait donc guider l'essentiel de nos politiques et de notre action.

Dans l'immédiat, il faut accorder une priorité absolue au paiement rapide des arriérés de salaires et des pensions et s'attaquer enfin aux causes de ces arriérés. Le caractère irréaliste de notre budget, la tendance constante à grossir la dépense, la sous-évaluation artificielle actuelle de la valeur du travail, l'absence de motivation pour le travail et le faible niveau des

dépenses sociales ont probablement été les principaux obstacles à la relance de l'économie.

En outre, les revenus monétaires de plus de 18 % des travailleurs ukrainiens se situent en dessous du seuil de pauvreté. Au cours des deux années à venir, il faudra modifier profondément le système de rémunération du travail. J'estime fondamental, en la matière, l'adoption d'une nouvelle norme sociale qui devrait devenir obligatoire pour tous les secteurs de l'économie, à savoir un salaire horaire minimum réglementé par l'État.

J'espère que le Parlement s'emploiera à corriger la législation incomplète et déséquilibrée qui est en vigueur dans les domaines des relations industrielles et de la protection sociale. Nous devons accélérer l'élaboration et l'adoption d'un code civil du travail et de lois sur le niveau de subsistance et l'indexation des revenus et améliorer le système de prestations de l'aide sociale ciblée. Il faut procéder, d'urgence, à la réforme du système des pensions. Il s'agit avant tout de créer un mécanisme efficace qui permette de bien rémunérer, selon des critères précis, des années de travail et d'éliminer le processus injuste et humiliant du plafonnement.

Le problème de l'emploi exige une attention de tous les instants. Contrairement aux pays où le marché du travail est déjà développé, ici le chômage se trouve concentré dans certaines régions et nous arrivons difficilement à y faire face à cause de toutes les particularités locales. S'agissant de l'emploi, l'action que mènent les pouvoirs publics dans les zones où le chômage sévit le plus durement sera désormais évaluée en fonction de la manière dont les autorités rempliront leur mission auprès de la population. La privatisation et la restructuration des entreprises devraient s'accompagner de garanties suffisantes en matière d'emploi.

Un autre phénomène connexe à prendre en ligne de compte est l'accélération des processus migratoires qui affectent des personnes possédant des qualifications supérieures et se trouvant dans la période la plus active de leur vie. Il faut, d'urgence, adopter des mesures pour résoudre ce problème. De la même manière, l'afflux de migrants en Ukraine en provenance d'autres États n'est pas contenu. Une solution intéressante consisterait à faciliter, pour tous ceux qui le souhaitent, la création de leurs propres entreprises. Les droits constitutionnels relatifs à la propriété, au crédit et la propriété privée, y compris la propriété foncière, ne devraient pas rester une notion abstraite, d'autant plus que 21 millions de nos concitoyens sont maintenant propriétaires fonciers ou détiennent des actions dans des propriétés.

Il apparaît encore plus fondamental d'adopter toute une série de mesures pour améliorer la qualité de la vie et en allonger la durée et pour maîtriser les tendances démographiques défavorables. Parallèlement aux efforts et aux ressources que nous consacrons à la protection sanitaire, nous devons modifier radicalement notre conception de l'environnement social. La normalisation du climat social et la promotion du rôle de la famille devraient devenir des priorités pour l'État. Inscrire la famille parmi les valeurs sociales prioritaires permettra dans une large mesure de préserver la nation de la dégradation, du déclin de la spiritualité et de la morale et des maux sociaux connexes et autres phénomènes dangereux.

S'agissant du développement spirituel et intellectuel de nos concitoyens, je tiens à souligner l'importance capitale que revêtent l'éducation et la culture. Le sort actuellement réservé à ces deux secteurs est en contradiction flagrante avec le rôle et les objectifs qui leur sont assignés. Il est dans la nature des choses que nous devenions une nation d'apprenants, d'où la nécessité d'enrayer la commercialisation anarchique et effrénée de l'éducation qui la rend inaccessible à beaucoup. La fermeture des écoles, des jardins d'enfants et autres établissements sous des prétextes divers est une honte nationale. L'histoire ne nous pardonnera pas si nos enfants et les jeunes en général se trouvent exclus du processus de l'éducation et si la culture perd ses composantes de spiritualité et d'humanité pour devenir, tout à l'inverse, un mode de reproduction d'êtres primitifs qui ne pourront que détruire les fondements spirituels de la nation. Le domaine spirituel devrait, dans les faits et non pas seulement théoriquement, devenir une priorité dans le développement de notre société. Malheureusement, on a parfois l'impression que tant les membres de l'exécutif que ceux du législatif ont hérité d'un principe congénital selon lequel on ne peut financer la culture, l'éducation et la science qu'à l'aide de reliquats budgétaires.

Les heurts auxquels donne lieu l'exercice de la liberté de pensée et de culte ne sont pas rares. Le conflit qui déchire l'Église orthodoxe ne faiblit pas. Presque toutes les confessions sont engagées dans des conflits politiques. Entre autres choses, cette situation favorise l'implantation des religions non traditionnelles et des sectes totalitaires en Ukraine et nuit à la fois à la spiritualité et à la stabilité de la société. Sans vouloir minimiser le rôle des organes du pouvoir exécutif, je dois dire que certains membres de l'ancien Parlement et du Parlement actuel assument une part de responsabilité dans ce problème, tout comme dans l'utilisation du thème extrêmement sensible de l'équilibre ethnopolitique, notamment en rapport avec les langues.

La conclusion que je tire de la campagne électorale, c'est qu'il nous reste beaucoup à faire afin que nos compatriotes puissent véritablement exercer leurs droits politiques. On notera que la société ukrainienne commence juste à se doter d'une structure politique et que, sous sa forme actuelle, le système des partis aliène l'individu à bien des égards.

Il est, à mon sens, indispensable de consolider les institutions démocratiques et de veiller à la création d'une société civile en Ukraine. Pour cela, trois conditions au moins doivent être remplies : premièrement, la formation de partis nationaux puissants devrait être garantie par la loi. En effet, il ne fait guère de doute que même les partis ayant dépassé le seuil des 4 % comptaient parmi eux des organisations régionales.

Deuxièmement, il faudrait procéder à une réforme complète de la loi électorale. Les partis vainqueurs devraient devoir leur réussite à leurs idées et à leurs programmes et non à leur capacité de financement.

Troisièmement, les syndicats et autres associations publiques de masse devraient s'adapter aux réalités nouvelles. Il est impératif d'en faire de vraies institutions publiques influentes au sein de la société, plutôt que de les laisser perpétuer, de manière radicale, les traditions et les fonctions héritées de l'époque soviétique. Dans les circonstances actuelles, ce dont nous

avons le plus besoin, c'est de mécanismes permanents et efficaces de partenariat social et de dialogue constructif pour le règlement des conflits du travail.

Des mesures concrètes en faveur du développement de l'Ukraine seront consignées dans un plan d'action que le Conseil des ministres doit vous soumettre pour examen et adoption. Plus de 70 projets de lois sur de grandes questions économiques et sociales ont déjà été établis afin d'instituer le cadre juridique nécessaire à leur application.

Cinquante de ces projets devraient être examinés et adoptés de toute urgence, pour la plupart à la présente session. Cela permettrait de gagner un temps particulièrement précieux à une époque où il nous faut prendre des mesures immédiates et opérer des choix politiques à plus long terme. Forts des résultats et des prévisions nécessaires, nous devrions pouvoir faire face à une vaste série de problèmes que j'ai déjà directement ou indirectement évoqués.

Il me semble utile de rappeler les points suivants. Premièrement, compte tenu de l'expérience pratique accumulée, nous devrions faire une nette distinction entre les projets rationnels et réalisables et les vaines illusions, qui ne peuvent conduire qu'à des déceptions. La vérité, aussi amère soit-elle, vaut mieux que des promesses illusoire qui désorientent la société, confondent la population et suscitent une opposition aveugle à des causes pourtant nécessaires et bénéfiques.

Deuxièmement, dans l'accomplissement de notre tâche, nous devons commencer à nous appuyer principalement sur nos forces et nos atouts propres et sur les facteurs de croissance nationaux. Tous ces éléments ne peuvent être dissociés de la nécessité d'assurer la stabilité politique de parvenir à un consensus au sein de la société. Dans leur effort pour survivre, les nations ne se renforcent que si elles sont capables de mobiliser leurs énergies pendant les périodes d'épreuve les plus décisives, de neutraliser les dissensions et les conflits internes pour sauvegarder les objectifs d'importance stratégique. À cet égard, on ne soulignera jamais assez l'importance des moyens de communication de masse qui constituent un instrument efficace pour éduquer l'opinion publique et influencer la nation. Ce qu'il faut à l'Ukraine, c'est une presse libre et non la hache de guerre. La liberté de parole l'exige, telle qu'énoncée dans la Constitution.

Troisièmement, nous devons éviter la partialité et l'extrémisme au moment d'interpréter le rôle et les fonctions de l'État en cette période transitoire. Ainsi, il est tout aussi inacceptable de revenir à l'étatisme que d'engager une libéralisation sans limite et d'opérer une scission totale entre l'État et la société. En règle générale, la crise économique et les problèmes sociaux, que connaît actuellement l'Ukraine, sont dus tout au moins pour une large part à l'incurie de l'État et à l'incapacité dans laquelle se trouvent les pouvoirs publics de faire correctement appliquer leurs propres décisions et d'assurer le respect des règles établies régissant la vie politique, l'activité économique, et d'autres secteurs; nous pouvons et nous devons vaincre ces lacunes étatales.

Du point de vue économique, cela ne signifie pas supprimer les mécanismes régulateurs du marché, qui sont désormais en place et fonctionnent bien, mais de les appuyer, les compléter, les améliorer et les renforcer. Concrètement, cela

consisterait pour l'essentiel à voter un large éventail de textes législatifs qui ouvriraient la voie à des réformes du marché dont le jeu d'interactions serait désormais réglementé. Il incombe toutefois à l'État de veiller à ce que les lois adoptées soient rigoureusement appliquées par tous sans la moindre exception.

Nous devons résolument et irréversiblement nous défaire de notre vieille maladie — le nihilisme juridique. Si nous y parvenons, nous tirerons le pays de la crise sans avoir recours à des moyens radicaux et illicites. Or, il est indéniable que certains politiciens ne jugent pas d'autre voie possible, et poussent même le Président à la suivre.

L'un des domaines où l'État a particulièrement des comptes à rendre et des devoirs à remplir auprès des citoyens est la lutte contre la criminalité. Cette entreprise, qui constitue l'un des principaux axes de la politique nationale en matière de sécurité, doit avoir la souplesse et l'ampleur qu'exige un problème aussi ardu.

Je tiens à souligner un certain nombre de points, dont la nécessité de saper les fondements économiques, sociaux et politiques des confréries du crime, en empêchant l'internationalisation de leurs opérations et en mettant au point un cadre juridique adapté qui devra être appliqué rigoureusement et intégralement. Cela exigera un plus grand professionnalisme de la part des services de répression, un effort de coopération et une nette amélioration de la pratique judiciaire. Je déplore le retard manifeste pris par notre droit pénal qui ne répond plus aux graves problèmes de notre temps, la lenteur avec laquelle le Parlement examine et adopte les projets de lois les plus urgents, l'efficacité médiocre et les prestations insuffisantes du corps judiciaire, et le fait que dans la pratique, les juges soient pratiquement sans défense.

Si nous ne tirons pas les conclusions qui s'imposent, non seulement le peuple ne respectera pas l'État et n'aura aucune foi en lui, mais il y verra l'allié des criminels. Une série cohérente de projets de lois sur la lutte contre la criminalité sera soumise au Parlement cette semaine. Si son adoption continue d'être retardée, nous continuerons de nous battre contre des moulins à vent.

Ensemble, extirpons les fléaux autant dangereux qu'intolérables que sont la corruption, surtout au sein de l'appareil de l'État, le crime organisé et le banditisme, et accordons une attention spéciale à la sécurité nationale sous tous ses aspects et manifestations. On se penchera en particulier sur les aspects politiques, sociodémographiques, économiques, informationnels, environnementaux et militaires qui sont tous étroitement imbriqués, de sorte que tout fléchissement dans l'un ou l'autre de ces secteurs risque de provoquer des réactions en chaîne.

Je voudrais en particulier souligner un aspect qualitativement nouveau de la sécurité nationale. C'est son aspect constitutionnel. En tant que base juridique de l'État et de la société, le droit fondamental exige des sauvegardes. Cela est particulièrement vrai en cette période d'instabilité, le pays étant soumis au risque d'influences extérieures. Ces sauvegardes doivent demeurer purement juridiques. Elles doivent aussi s'appuyer sur des clauses

constitutionnelles plus efficaces, surtout pour ce qui a trait aux fondements mêmes de l'ordre constitutionnel et aux droits de l'homme.

Je n'attache pas moins d'importance à la création d'un environnement international favorable à l'Ukraine. Au stade actuel, tout semble raisonnablement indiquer qu'en faisant preuve de plus d'équilibre et de réalisme dans sa politique étrangère, l'Ukraine s'est rapprochée de cet objectif. Grâce à cet effort d'équilibre et de réalisme, elle a aligné sa trajectoire sur celles des communautés européennes et internationales, alors même que se renforçaient ses liens traditionnels avec la Russie et d'autres partenaires de l'ex-Union soviétique et où s'apaisaient les tensions pesant sur lesdites relations.

Personne ne peut nier aujourd'hui que l'Ukraine a affermi sa position dans le monde et a considérablement amélioré son image de marque et sa réputation au plan international. Certes, nous venons juste de nous engager dans cette voie et tout progrès peut être réduit à néant par des actes ou des paroles ineptes, maladroits, voire même provocateurs. Je voudrais que vous preniez conscience du fait que nous ne pouvons ni ne devons laisser notre politique étrangère aux mains d'autres autorités que le pouvoir central.

J'estime que le raffermissement de l'État passe par la consolidation des corps constitués, qui doivent cesser de se percevoir seulement comme des organes administratifs et gouvernementaux et s'attacher plutôt à accomplir la volonté de la majorité du peuple. C'est là la dimension morale de la légitimité et la condition préalable à tout rétablissement de la confiance dans le pouvoir et à toute réconciliation entre le peuple et ceux qui le gouvernent. Tous les corps constitués doivent donc oeuvrer dans un esprit de transparence et d'ouverture.

Il existe deux causes principales à la faiblesse des pouvoirs publics, auxquelles il faut s'attaquer. Premièrement, ces institutions sont loin d'être stables, ce qui, sans compter les facteurs politiques et autres phénomènes, a provoqué une longue période d'affrontement entre les divers pouvoirs, surtout entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, et entre les collectivités locales et les organes autonomes locaux. Si l'examen et l'adoption du traité constitutionnel et de la Constitution et de nombreux autres textes législatifs d'une plus ou moins grande importance ont été marqués par des conflits acerbes, c'est en raison du manque de concertation et d'interaction au plus haut niveau.

À mon sens, consolider les pouvoirs publics, ce n'est pas placer une branche du pouvoir au-dessus des autres. Il s'agit plutôt d'atteindre un équilibre constitutionnel entre les diverses branches, chacune devant adhérer strictement aux prérogatives et responsabilités que lui confère la Constitution. Nous devons assurer en particulier que les collectivités autonomes locales opèrent réellement en tant que telles. D'aucuns, y compris certains membres du Parlement, considèrent les autorités représentatives comme une branche distincte du pouvoir et favorisent l'établissement d'une structure séparée qui s'étendrait de la Verkhovna Rada aux autorités villageoises. Comprenez bien que je ne tolérerai aucune incohérence, aucun parallélisme, aucun chevauchement d'activités dans l'organisation et le fonctionnement des autorités, ni la moindre situation permettant à certains secteurs d'échapper à tout contrôle pour constituer des poches ingouvernables au sein même de l'État.

Il conviendrait de revoir et d'appliquer au mieux les principes qui régissent les relations réciproques entre autorités centrales et régionales. Le cas de la République autonome de Crimée pourrait bien être le premier, et en tout cas pas le dernier, qui appelle une réflexion en la matière.

Vous reconnaîtrez certainement que le dispositif gouvernemental doit constituer une entité une et indivisible au sein de l'État. Cela signifie en particulier que les décisions prises par les pouvoirs publics doivent être complètement, universellement et inconditionnellement respectées et que chaque fonctionnaire sans exception doit assumer ses responsabilités à titre personnel. Je ferai appliquer ce principe résolument et sans la moindre réserve.

La faiblesse du pouvoir tient aussi à ses fonctionnaires. Quantitativement, le potentiel de l'Ukraine est considérable en matière de fonction publique puisque le pays compte plus de 300 000 fonctionnaires. Le problème est plutôt qualitatif. L'expérience professionnelle et organisationnelle considérable que les générations précédentes ont accumulée n'a pas été suffisamment relayée par des optiques plus modernes en rapport avec notre temps. Au contraire, les fonctionnaires qui défendent plus ou moins l'économie de marché maîtrisent souvent mal les fonctions de gestion. D'où la difficulté qu'il y a à sélectionner et à affecter du personnel permanent et la rotation considérable que l'on observe à tous les niveaux.

Venant s'ajouter aux signaux envoyés par divers cercles, y compris le Parlement, ce phénomène ne fait qu'exacerber la tendance à l'incertitude et au provisoire, avec toutes les conséquences que cela entraîne. L'époque actuelle exige une politique de gestion du personnel plus rigoureuse, qui sera intégralement appliquée. Ceux qui ne s'acquittent pas de leurs responsabilités, qui ne mettent pas toute leur ardeur dans leur tâche, doivent être congédiés.

Mon principal critère pour juger les fonctionnaires est d'évaluer d'abord leur capacité à s'attaquer avec compétence aux problèmes économiques et sociaux et la mesure dans laquelle ils parviennent à imposer leur autorité aux organisations et aux secteurs qui relèvent de leurs attributions. Quant aux chefs des services de répression, leur efficacité est fonction de leur capacité à assurer la sécurité publique. Les hauts fonctionnaires en seront tenus personnellement responsables.

Comme vous, je ne peux que déplorer les résultats obtenus par le Gouvernement et le pouvoir exécutif dans son ensemble et constater des lacunes dans sa structure et dans l'organisation de ses travaux. En conséquence, je voudrais accélérer la réforme économique et l'adoption d'une loi sur le Conseil des ministres. L'opinion que nous avons du Gouvernement ne doit pas être liée aux conditions dans lesquelles on peut gagner accès aux ressources de l'État, et les attaques révolutionnaires contre le Gouvernement, n'ayant guère de prise sur les réalités, ne font qu'accentuer l'instabilité et perpétuer le provisoire comme il a été mentionné plus haut. Ne l'oublions pas.

Chers compatriotes et députés du peuple, vous avez pu constater à l'écoute de mon discours que je suis prêt à favoriser la bonne entente et la coopération avec la Verkhovna Rada. Je vous invite donc à faire le même effort en retour. Je voudrais aussi recommander au Parlement de réexaminer sa pratique des

relations avec le Président et le Gouvernement, en particulier après l'adoption de la Constitution, non pas pour se plaindre à nouveau, mais pour tirer des conclusions réfléchies et responsables sur la manière d'assurer la concertation, le consensus et la coordination de nos efforts. Je maintiens que chacun de nous doit accomplir honnêtement et sérieusement sa tâche, selon ce que lui dictent la situation et les intérêts nationaux. En tant que Président et garant de la Constitution, je tiens à vous dire que telle sera notre politique. Je n'autoriserai aucun affrontement, aucune lutte entre administrations, aucune usurpation du travail législatif, ni aucune tentative d'imposer la moindre idéologie. Je voudrais qu'ensemble vous agissiez en défenseurs solidaires de la noble cause commune qu'est la construction d'une nouvelle Ukraine.

-----